

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Point d'information sur les écoles du Gosier bloquées suite à la grève de l'éducation nationale

GOSIER, LE 23 JANVIER 2020 — Ce jeudi 23 janvier 2020, plusieurs écoles du territoire ont été bloquées, ne permettant ni au personnel communal, ni au personnel de l'éducation nationale d'accéder aux écoles. Les procédés de blocage des établissements sont de plusieurs types : fermeture avec chaîne cadénassée, introduction de glue dans les serrures des portails, obstruction des accès avec des objets tels que des pneus ou des poubelles.

Cette situation se répète depuis plusieurs jours sur les différents établissements que compte la ville du Gosier en raison de la grève nationale au sujet de la réforme des retraites.

Néanmoins, la ville du Gosier, ayant pour mission d'assurer l'accueil des élèves, met tout en œuvre pour qu'ils accèdent à leurs écoles. Aujourd'hui, la Ville a fait le constat d'un blocage de toutes les écoles du territoire.

Il est à noter que la mise en accès libre de toutes les écoles représente un coût important pour la collectivité, compte tenu de la détérioration de toutes les serrures et cadenas sur les 14 établissements scolaires.

À la mi-journée, les accès de 7 écoles ont été libérés par les agents techniques notamment par le déblaiement et des travaux de remise en état des serrures.

Les écoles accessibles sont :

- Armand Lazard, Grande-Ravine
- Georges Marcel, Mangot
- Germaine Lantin, bourg
- Saturnin Jasor, bourg
- Maryse Pierre-Justin Borel, L'Houëzel
- Eugène Alexis, Belle-Plaine

Cependant, il n'a pas été possible pour les agents techniques de la ville du Gosier de libérer les écoles suivantes : Aristide Gillot de Cocoyer, Turenne Thénard de Grand-Bois, Armantine Marcel et Klébert Moinet de Mare-Gaillard, Hildevert Pater de Port-Blanc et l'école de Pliane. En effet, celles-ci sont toujours bloquées par les enseignants grévistes.

Contact Presse :

Ingrid SSOSSE-ISMAIN | 0590 84 99 26 | 0690 91 84 14 | Email : [issosse@villedugosier.fr](mailto:issosse@villedugosier.fr)